

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2019

Réuni le : 18/03/2019

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Maison de l'Europe

Pour la mise en œuvre de l'animation pédagogique "la journée de l'Europe / face à face", le conseil d'administration autorise l'adhésion du lycée à la Maison de l'Europe de Rennes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



Maison de l'Europe

Rennes - Haute Bretagne

**Maison de l'Europe
de Rennes et Haute Bretagne**

10 Place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES

N°Siret : 410 214 068 00034 - APE : 9499Z

Enregistrement formateur n°533 50 8098 35

Agrément Jeunesse et Education populaire n°0635J05

Lycée Anita Conti

à l'attention de
Mme Nicole Causeur
Espl, Anita Conti
35170 BRUZ

DEVIS N°

du

19 juin 2018

Action du : 4 avril 2019

Désignation	Prix unitaire	Quantité	sous-total
Adhésion	280.00 €	1	280.00 €
Location exposition		1	- €
Puzzle Géant		1	- €
			- €
TOTAL			280.00 €
Mode de règlement	Conditions de règlement		
Par chèque ou virement	30 jours		
Devis à retourner à la Maison de l'Europe de Rennes et de Haute-Bretagne dûment accepté et signé.			